AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-6-66 514314

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 69 de Juin 1966 — 7 Juin 1966

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Dans l'ensemble l'état sanitaire du vignoble est excellent. De nombreuses vignes sont indemnes de la maladie. Toutefois de nouvelles taches sont apparues dans les situations favorables.

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 27 Mai a perdu le plus grande partie de son efficacité par suite du développement important de la végétation.

D'autre part de nouvelles contaminations peuvent avoir eu lieu dans tous les vignobles intéréssés par les pluies orageuses du 4 au 6 Juin.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être terminé le 10.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Des taches parfois nombreuses sont visibles dans les vignes insuffisamment protégées.

Le traitement dirigé contre le Mildiou est efficace contre cette maladie. Nous rappelons qu'il est obligatoire dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral dans les départements du Cher et de l'Indre.

VERS DE LA GRAPPE

Nous rappelons les termes de notre Bulletin du 27 Mai. Dans toutes les vignes où la présence de chenilles a été constatée il y a lieu d'intervenir le plus rapidement possible, en utilisant un produit ayant une action en profondeur.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le réchauffement observé depuis quelques jours a favorisé le dépôt le pontes. Les premières éclosions devraient avoir lieu tout au début de la semaine prochaine.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement qui devra être terminé au plus tard tout au début de la semaine prochaine.

Les produits à longue durée d'efficacité sont à préférer pour lutter contre le Carpocapse et la cadence des traitements conseillés par la Station sera déterminée en fonction de ces produits . (Voir à ce sujet notre Bulletin technique n° 9 de Juin 1961).

P 132

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contaminations primaires sont terminés. La lutte contre les Tavelures a été difficile cette année par suite de conditions climatiques favorables à la maladie durant les mois de Mars et Avril.

On observe actuellement l'apparition de taches parfois nombreuses dans tous les vergers insuffisamment protégés durant la période pluvieuse du 3 au 12 Mai.

Il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour ajouter à la bouillie un fongicide efficace contre les Tavelures. Dans les vergers correctement protégés les traitements d'entretien seront effectués à l'occasion des applications dirigées contre le Carpocapse.

Dans les vergers contaminés la cadence des traitements sera fixée par l'arboriculteur lui-même en fonction du grossissement des fruits et des chutes de pluie.

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de cette maladie sont parfois nombreuses dans certains vergers

Il est donc conseillé de profiter de la lutte contre la tavelure pour continuer la protection vis-à-vis de cette maladie. Cependant les produits à base de soufre sont à éviter car ils peuvent provoquer des brûlures par température élevée.

Il est conseillé également de supprimer les pousses malades.

ARAIGNEES ROUGES - PSYLLES

Ces ravageurs sont très actifs dans certains vergers.

Il est donc recommandé, le cas échéant, de choisir pour lutter contre le Carpocapse, un produit également efficace contre ces ravageurs.

CULTURES DIVERSES

CECIDOMYIE DE LA LUZERNE

Le vol des Cécidomyies de la luzerne est commencé.

En conséquence sur les cultures arrivées au stade sensible, c'est-à-dire lorsque les bouquets floraux commencent à se dégager avant l'apparition du liseré violet de la fleur, il y a lieu d'effectuer un traitement dès réception de ce Bulletin.

Pour les luzernes à végétation plus tardive, il y aura lieu d'attendre le stade sensible pour traiter.

Les produits à base de Lindane à la dose voulue pour qu'il y ait 250 gr de matière active à l'hectare ou de DDT (400 gr de matière active par hectare) sont efficaces. Le Toxaphène, produit inoffensif pour les abeilles, peut être également utilisé à la dose de 3 Kg de matière active à l'hectare.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.